



8^{ème} rencontre de
**L'HYDRO
ÉLECTRICITÉ**

Présentiel & Digital

5 octobre
2021
Beaune

En association avec
REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Ad'Hy
Hydroélectricité

BULLETIN D'INSCRIPTION PARTICIPANT

à retourner complété et accompagné du chèque de règlement
avant le 24 septembre 2021 à

ADEME - Cécile ROGUES - Régisseur de Recettes.COM ADEME
20 avenue de Grésillé - BP 90406 - 49004 ANGERS CEDEX 1

pass COVID-19
sanitaire

- **Pass sanitaire obligatoire**
(vaccination complète, test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h, certificat de guérison)
- Contrôle du pass sanitaire COVID-19 à l'accueil avec résultat valide pour assister à l'évènement
- Port du masque obligatoire pendant toute la durée de l'évènement avec respect gestes barrières
- Possibilité d'accueillir 343 personnes dans l'amphithéâtre

Toute inscription sera confirmée par email.

Les inscriptions incomplètes ne pourront pas être prises en compte.

Madame Monsieur

NOM (en capitales) : Prénom :

Société/organisme/collectivité :

Vous êtes : Entreprise - Collectivité - Bureau d'études - Chambre consulaire - Association
 Service / agence de l'état - Autre :

Fonction / titre :

Vous êtes : Dirigeant – Elu - Directeur/chef de service - Ingénieur/technicien

Chargé de mission/chef de projet - Autre :

Adresse postale (complète) :

Code postal : Ville :

Courriel (obligatoire) :@.....

Tél. :

MODE DE PARTICIPATION et DROITS D'INSCRIPTION

Présentiel pour **un droit d'inscription à 35 € => reportez-vous uniquement au 1)** ;

En distanciel, via l'espace participants, **pour un droit d'inscription à 15 € => reportez-vous uniquement au 2).**

1) POUR LES PERSONNES EN PRESENTIEL, VOTRE INSCRIPTION DU 5 OCTOBRE 2021 COMPREND :

Accueil à partir de 8h15

Matin, de 9h à 13h, session plénière

- Table-ronde 1 : Les démarches à conduire dans un projet hydroélectricité
- Table-ronde 2 : Actualités de la filière : mécanismes de soutien, rapport de la CRE, actualités juridiques et fiscales

Déjeuner, à partir de 13h
Si oui, cochez la case si vous souhaitez un régime végétarien

Après-midi, à partir de 14h30 (**sélectionnez 1 seul atelier**)

Les 2 ateliers se tiendront en parallèle du [forum des entreprises](#) et des mini-conférences animées par les professionnels. Les 2 ateliers et les 4 mini-conférences seront aussi enregistrés et seront consultables sur le site : <https://rencontre-hydro-bfc.site.ademe.fr/>

- Atelier 1 à 14h30 - Les prises d'eau ichtyo compatibles : solutions techniques et coûts ;
- Atelier 2 à 15h45 - Incidence du statut juridique d'un projet hydroélectricité sur la fiscalité et la transmission du patrimoine

Le détail des mini-conférences est disponible : <https://rencontre-hydro-bfc.site.ademe.fr/le-programme.htm>.
Inscription pour les mini-conférence sur place le matin.

Clôture vers 17h30

2) POUR LES PERSONNES EN DISTANCIEL, VOTRE INSCRIPTION DU 5 OCTOBRE 2021 COMPREND :

Matin, de 9h à 13h, session plénière

- Table-ronde 1 : Les démarches à conduire dans un projet hydroélectricité
- Table-ronde 2 : Actualités de la filière : mécanismes de soutien, rapport de la CRE, actualités juridiques et fiscales

Après-midi, de 14h30 à 16h30 (vous pouvez sélectionner les 2 ateliers).

Les 2 ateliers et les 4 mini-conférences seront aussi enregistrés et seront consultables sur le site :

<https://rencontre-hydro-bfc.site.ademe.fr/>

- Atelier 1 à 14h30 - Les prises d'eau ichtyo compatibles : solutions techniques et coûts ;
- Atelier 2 à 15h45 - Incidence du statut juridique d'un projet hydroélectricité sur la fiscalité et la transmission du patrimoine

Le détail des mini-conférences est disponible : <https://rencontre-hydro-bfc.site.ademe.fr/le-programme.htm>

Un lien sur votre espace participant vous permettra d'assister également aux mini-conférences animées par les professionnels entre 14h30 et 16h30 (mini-conférences connues début novembre).

VOTRE REGLEMENT

Toute inscription ne sera validée, qu'à réception du présent formulaire, accompagné d'un chèque bancaire du montant correspondant à votre mode de participation à l'ordre du « Régisseur de recettes.Com ADEME ». L'encaissement sera effectué dès confirmation de la tenue de l'évènement. Dans le cas contraire, le chèque vous sera renvoyé.

Pour les collectivités/administrations ou assimilés ne pouvant joindre le règlement au bulletin d'inscription, ce dernier devra être accompagné d'un bon de commande signé par l'autorité compétente et le règlement s'effectuera à réception d'une facture.

MODIFICATION/ANNULATION DE L'INSCRIPTION - Toute modification/annulation de l'inscription devra être notifiée **par écrit au plus tard le mardi 29 septembre 2021 à 18h**. Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date, y compris si le contrôle du pass sanitaire est non valide et ne donne pas lieu à l'accès à l'évènement.

ATTESTATION DE PRÉSENCE : Elle vous sera délivrée sur place, sur simple demande. Après l'évènement, merci de vous adresser à cecile.operonroques@ademe.fr

Ces journées ne relevant pas d'une action de formation, l'ADEME ne délivrera pas de convention.

Prénom, Nom :

Raison sociale (le cas échéant) :

Date :

Signature :

ⁱ En signant la présente, j'accepte que l'ADEME collecte mes données afin de garantir la bonne utilisation des services offerts et reconnais avoir pris connaissance de sa politique de protection des données personnelles à l'adresse suivante : <https://www.ademe.fr/lademe/infos-pratiques/politique-protection-donnees-a-caractere-personnel>.

(*) Prix nets de taxes (établissement public à caractère industriel et commercial non assujetti à la TVA), exonération accordée par le Ministère du Budget le 15 juillet 1993)